



COLLEGE
EMPLOYER
COUNCIL

CONSEIL DES
EMPLOYEURS
DES COLLÈGES

24 septembre 2025

Mise à jour sur les négociations

Le CEC répond à la demande de médiation du SEFPO

Le Conseil des employeurs des collèges (CEC) a appris par les médias que le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) souhaitait la nomination d'une personne médiatrice par le gouvernement. Même si aucune demande officielle n'a été transmise par le SEFPO, le CEC a échangé avec des autorités gouvernementales et a accepté de participer à une médiation le vendredi 26 septembre 2025.

Le CEC reconnaît l'apport essentiel du personnel de soutien des collèges, tant pour la population étudiante que pour l'ensemble du réseau collégial. Leur contribution est essentielle à la réussite des collèges. Nous espérons que ce processus mènera à une entente négociée qui mettra fin à cette grève inutile.

« Les collèges ont toujours négocié de bonne foi et ont proposé plus de 145 millions de dollars en améliorations aux salaires, aux avantages sociaux et à la sécurité d'emploi, tout en indiquant clairement au SEFPO les points qui ne pouvaient être retenus. Avec l'appui d'une personne médiatrice désignée par le gouvernement, nous espérons parvenir à une entente équitable qui concilie les besoins du personnel, de la population étudiante et la pérennité du réseau collégial », a déclaré Graham Lloyd, chef de la direction du CEC.

« Les collèges s'engagent à maintenir un milieu de travail respectueux, où chaque membre du personnel et de la communauté est traité avec dignité et considération », a-t-il poursuivi. « Nous espérons que l'équipe de négociation du SEFPO respectera ces mêmes valeurs à la table des négociations. »

Il est essentiel de poursuivre nos efforts pour renforcer le réseau des collèges publics de l'Ontario et parvenir à une entente équitable qui profite au personnel de soutien ainsi qu'à l'ensemble des personnes concernées par le milieu collégial.
